

Compte rendu du CA du 12 avril 2022

Présents : Jean-Yves DELACOUX, Chantal DESCURE, Pierre JOIRE, Alida et Jaap KOELMANN, Xavier MIOLAND, Nicole PERRIER, Mona PROAL, Arlette RAT, Suzanne RICHTON-VARRIOT

Saison en cours :

- Pour cette saison, le club a 83 licenciés et 143 adhérents. Situation stable par rapport aux saisons précédentes, et satisfaisante, car la FFB a constaté au niveau national une baisse de 30% en moyenne des licenciés.
- La fréquentation des tournois est cependant en légère baisse
- Les parties dirigées de Pierre rencontrent un succès constant (à noter qu'elles ont contribué à attirer des licenciés au club)
- L'école de bridge fonctionne bien, avec en particulier une promotion de 12 élèves en 1^{ère} année
- La situation financière est très satisfaisante en particulier parce qu'aucune dépense n'est enregistrée au titre des manifestations festives qui ont été toutes supprimées

Perspectives pour la fin de saison:

- Le tournoi du 28 avril est supprimé, faute d'organisateur.
- Le club de Biviers a trente ans cette année et le président souhaite marquer l'événement. Si l'évolution de la situation sanitaire le permet, nous pourrions organiser le « Tournoi des 30 ans » (date proposée le mardi 7 juin). Ce tournoi serait doté de lots et suivi d'un apéritif dînatoire. Des droits de table spécifiques pourraient être demandés pour contribuer au financement des lots et du buffet. Les modalités restent à définir.
- Aucune autre manifestation festive n'est envisagée (pas de semi-marathon par exemple)
- Le club fermera pour l'été après le tournoi du mardi 28 juin

Saison prochaine :

- La FFB a décidé d'augmenter le coût de la licence : elle passera à 30 euros au lieu de 27
- Compte tenu de l'augmentation des sommes prélevées par la FFB, les tournois RdF sont tout juste équilibrés et les Roy René légèrement déficitaires (augmentation également du coût par Bridge Plus). Il est donc décidé d'augmenter de 50 centimes les droits de table pour la prochaine saison : la carte de 10 tickets passera à 30 euros (au lieu de 25) et le droit de table individuel à 3,50 euros (au lieu de 3)

- Le club de Montbonnot ne disposera probablement pas de salle pour les cours de l'Ecole de Bridge. Il est donc nécessaire de maintenir auprès de la mairie de Biviers les demandes des créneaux de cette fin de saison, à savoir :
 - Salle Charpentier : lundi matin, lundi soir (18h – 20h ou mieux 20h30), mercredi matin
 - Salle Polyvalente : mardi jusqu'à 20h (ou mieux 20h30), et jeudi après-midi jusqu'à 18h
- Bernard PLANQUE est intéressé par le monitorat de bridge. Un stage devrait être organisé par Jacques BRACHET aux vacances de Toussaint 2022, en vue de l'examen national de fin novembre. Les frais de la formation seront pris en charge par le club.
- Il est décidé d'organiser un jeudi par mois (le 3^{ème} jeudi), un tournoi destiné aux élèves de l'Ecole de Bridge. Chaque élève jouerait avec un joueur ou une joueuse confirmé(e). Les paires de 2 joueurs confirmés ne seraient pas admises. Reste à vérifier l'intérêt des élèves pour ces tournois et à définir le règlement.